Présentation du domaine, art visuel, arts plastiques, design

Les termes arts plastiques et arts visuels sont parfois en concurrence bien qu'ils se recoupent. Ils ont ceci de commun qu'ils désignent un champ artistique qui avec le XXe siècle a largement dépassé les catégories traditionnelles qui figuraient dans la définition des beaux-arts : architecture, peinture, sculpture, gravure. Aujourd'hui, s'ajoutent à cette liste des œuvres explorant des pratiques et des medias plus ou moins nouveaux : ready-made, installation, performance, body art, création dans l'espace public, etc. ; photographie, cinéma, vidéo, arts numériques, ensemble des nouveaux modes de production des images. Les œuvres d'artistes sortent aussi des espaces muséaux et d'accrochages traditionnels pour investir l'espace urbain ou naturel, à l'échelle de la ville et du paysage.
Les frontières qui les définissent tendent à s'élargir. Nombre de créateurs travaillant dans d'autres domaines proches ou lointains de celui des arts plastiques ajoutent au nom qualifiant leur métier le terme plasticien : plasticien designer ou designer plasticien, plasticien sonore, photographe plasticien, etc. Les arts plastiques, le design et même l'architecture sont regroupés sous le terme arts visuels.
Les frontières sont mouvantes car les plasticiens, les designers vivent avec leur temps et se saisissent de tous les outils, les techniques, les moyens technologiques, des plus anciens au plus récents pour faire œuvre, ne se contenant plus de questionner les frontières des différents domaines artistiques mais les dépassant allègrement pour brouiller encore davantage les pistes. Et l'on pourrait imaginer définir les arts visuels ou les arts plastiques par les seuls domaines artistiques se rapportant aux formes visuelles si certains plasticiens ne travaillaient par exemple qu'avec des sons ... Mais de l'écoute des sons ne naissent-elles des images ? Et où classer la bande dessinée alternative si ce n'est dans les arts visuels.

Et si l'on définissait plutôt ce domaine par la manière dont il doit être abordé avec les élèves : privilégier une pratique plastique dans une relation à la création artistique contemporaine et offrir les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et la création, sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques, anciens et contemporains.

Personne à contacter pour le domaine arts plastiques – photographie :

Rachel Verjus, professeure d'arts plastiques
Collège Proudhon,
11 rue Léon Jouhaux,
25000 Besançon

Contact :

rachel.verjus@ac-besancon.fr
Numéros personnels : 03 81 50 16 84 - 06 84 97 00 37